

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 113 (1968)
Heft: 2

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Direction-Rédaction par intérim: Colonel-divisionnaire **Montfort**

Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG **Georges Rapp**

Administration: Lt-colonel **Ernest Büetiger**

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. de la Gare 33, 1000 Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. 10-5209)

Annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, 1000 Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 18.—; 6 mois Fr. 10.—

Etranger: 1 an Fr. 22.—; 6 mois Fr. 12.—

Prix du numéro: Fr. 2.—

De l'évolution des troupes de la protection aérienne

(suite)

II. SITUATION ACTUELLE DES TROUPES DE PA

Dans cette débâcle de la démobilisation, après 1945, de tous les organismes militaires et surtout paramilitaires, l'Armée, lors de sa réorganisation de 1951 faite sur la base des expériences du service actif, sauva in extremis les éléments les plus fermes de la D.A.P., ceux qui avaient été précisément le plus militarisés, autrement dit les compagnies et les bataillons de la D.A.P. en se les incorporant sous l'étiquette de trp. PA et en leur faisant troquer leurs habits bleus contre l'uniforme gris-vert du soldat.

Cette définitive militarisation améliora d'emblée les conditions de recrutement de ces troupes.

Désormais, elles ne se voyaient plus contraintes de ne prélever leurs effectifs que dans la catégorie des « laissés-pour-compte » par l'Armée. Elles bénéficiaient dès lors de l'apport de soldats d'élite, entièrement aptes au service. Elles devenaient capables de former les indispensables « éléments de choc », qui leur avaient fait cruellement défaut jusqu'ici, pour constituer les fers de lance de leurs opérations de sauvetage